



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



UNIVERSITÉ  
TOULOUSE III  
PAUL SABATIER  
FACULTÉ DE SANTÉ

**1<sup>RE</sup> ANNÉE D'ACCÈS AUX FILIÈRES DE SANTÉ  
MÉDECINE - MAÏEUTIQUE - ODONTOLOGIE - PHARMACIE - KINÉ**

**Offre de formation 2024-2025**



# 1<sup>RE</sup> ANNÉE D'ACCÈS AUX FILIÈRES DE SANTÉ

MÉDECINE - MAÏEUTIQUE - ODONTOLOGIE - PHARMACIE - KINÉ (MMOP-K)

## ► ACCÈS AUX FILIÈRES DE SANTÉ MÉDECINE, MAÏEUTIQUE, ODONTOLOGIE, PHARMACIE, KINÉ

> Un parcours spécifique « accès santé » (PASS).

> Une licence avec une option « accès santé » (L. AS).

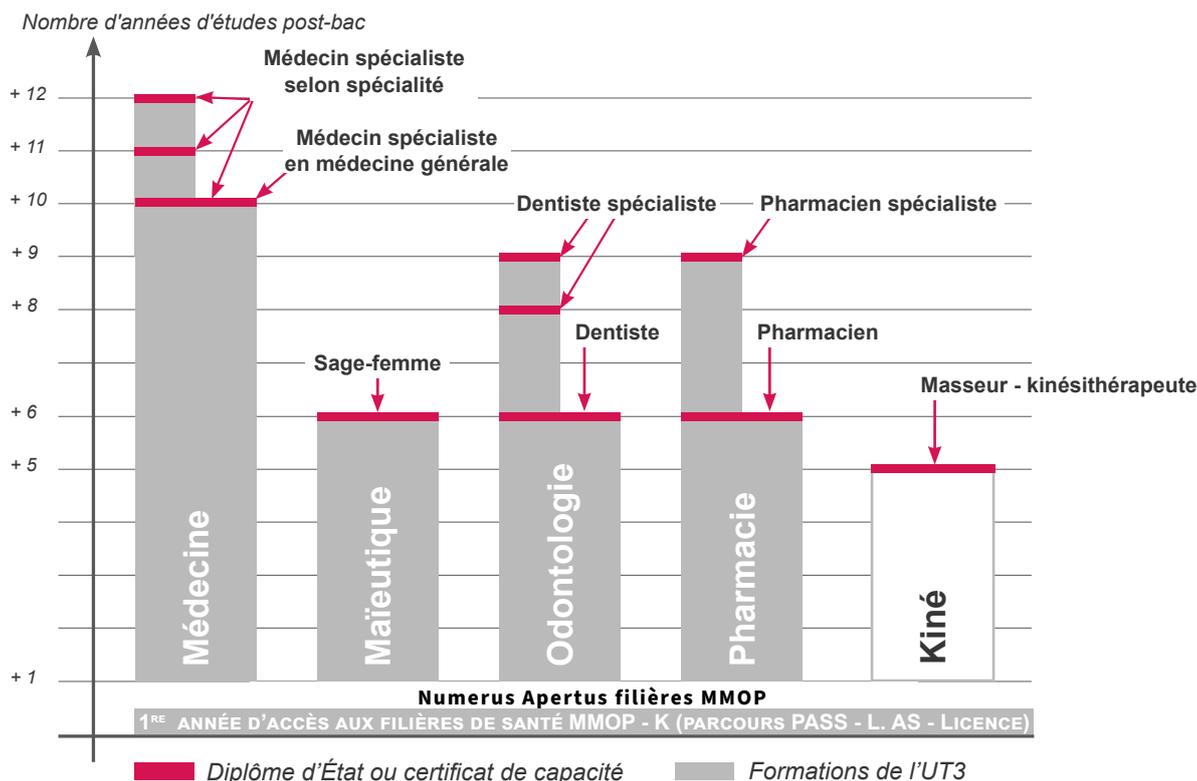
Ces deux accès sont constitués d'enseignements spécifiques au parcours et d'une option disciplinaire :

› PASS avec une option disciplinaire correspondant à une mention de licence ;

› L. AS avec une option santé.

Le nombre de places en 2<sup>e</sup> année (numerus apertus) pour les différentes filières MMOP est fixé par les universités en fonction de leur capacité de formation et des besoins définis par les agences régionales de santé.

## ► COMMENT SONT ORGANISÉES LES ÉTUDES SUPÉRIEURES DE SANTÉ ?



### Les enseignements sont répartis sur 2 semestres :

- › les enseignements de l'option se déroulent en 2<sup>e</sup> semestre ;
- › les options sont organisées majoritairement en enseignement distancié.

### > Le parcours spécifique « accès santé » (PASS) :

Il correspond à une année d'études composée de 60 European Credits Transfer System (ECTS) : 50 ECTS PASS + 10 ECTS de l'option disciplinaire.

### > La licence 1 avec une option santé (L. AS) :

- › Différentes mentions de licences peuvent être complétées par une option santé de 10 ECTS.
- › L'année de licence comprend les 60 ECTS de la licence + 10 ECTS de l'option santé.
- › Les **licences concernées à UT3** sont : Chimie - Électronique, énergie électrique, automatique (EEA) - Mathématiques - Mécanique - Physique - Physique-Chimie - Sciences de la vie - Sciences & Humanités - Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS).

### > Choix des options :

- › **En PASS** : les options proposées en PASS sont affichées dans Parcoursup et conditionneront la poursuite d'étude de droit en L2 (deuxième chance) ;
- › **Santé en L. AS** : les licences offrant l'option santé et leurs capacités d'accueil sont affichées dans Parcoursup et font l'objet d'une candidature sur la plateforme et d'un recrutement spécifique.

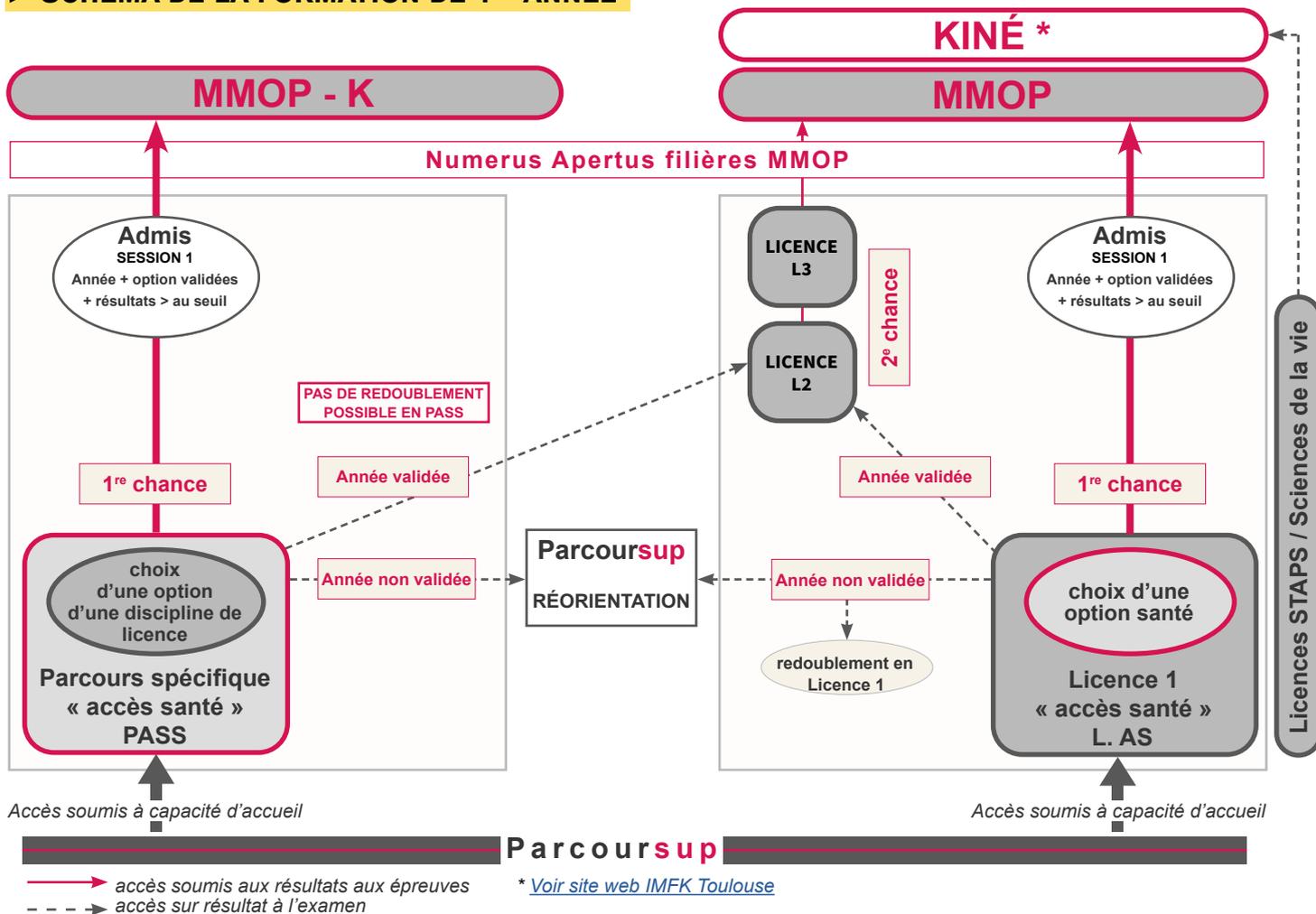
### ► Candidature

- › Baccalauréat ou diplôme équivalent.
- › **Candidature** sur la plateforme nationale Parcoursup : [parcoursup.fr/](http://parcoursup.fr/) :
  - soit dans le parcours spécifique « accès santé » (PASS) (nombre de places limité) ;
  - soit dans une licence avec option « accès santé » (L. AS) (nombre de places limité).

### ► Inscriptions

- › Après admission de votre candidature sur Parcoursup, vous devez effectuer votre inscription **administrative** : en ligne sur le site de l'université : [univ-tlse3.fr/inscriptions](http://univ-tlse3.fr/inscriptions).

## ► SCHEMA DE LA FORMATION DE 1<sup>RE</sup> ANNÉE



## ► COMMENT SE DÉROULE L'ENTRÉE VERS LES FILIÈRES MMOP-K EN FIN DE 1<sup>RE</sup> ANNÉE ?

> **Seuls les étudiants et les étudiants qui valident en 1<sup>re</sup> session l'ensemble des ECTS de la L. AS ou du PASS peuvent accéder aux filières MMOP.**

> Parmi ces étudiants, seront admis directement en MMOP : les étudiants ayant obtenu, en L. AS ou en PASS, des résultats supérieurs aux seuils définis par le jury d'admission, ce qui constitue le 1<sup>er</sup> groupe d'épreuves.

> Pour les étudiants ayant obtenu des résultats inférieurs au seuil minimal fixé pour le 1<sup>er</sup> groupe d'épreuves : un seuil minimal défini par le jury d'admission permet d'accéder au 2<sup>e</sup> groupe d'épreuves constitué de deux épreuves orales.

> **Accès à la formation de masseur-kinésithérapeute de Toulouse :**

> [Voir site web IMFK Toulouse](#)

## ► UNE DEUXIÈME CHANCE ?

> **La deuxième chance ne peut se tenter qu'à l'issue de la licence 2 ou de la licence 3.**

Pour cela, il faut avoir validé les ECTS de l'option santé et 60 ECTS ou 120 ECTS supplémentaires dans la continuité de la licence.

> **Les étudiants du PASS** ayant validé 60 ECTS mais n'ayant pas satisfait aux conditions d'accès aux filières MMOP pourront rejoindre la 2<sup>e</sup> année de licence correspondant à leur choix d'option pour tenter leur deuxième chance.

**Le PASS ne se redouble pas.**

> **Les étudiants des L. AS** ayant validé les 60 ECTS de la licence + 10 ECTS de l'option santé et ayant candidaté (1<sup>re</sup> chance) sans succès aux filières MMOP poursuivront en 2<sup>e</sup> année de licence sans l'option santé.

**2<sup>e</sup> chance d'accès à MMOP :** il faut valider la L2 ou la L3. Seuls les résultats de l'année en cours (L2 ou L3) sont pris en compte pour le classement.

*Pour candidater à MMOP, que ce soit la 1<sup>re</sup> fois ou lors de la 2<sup>e</sup> chance, il faut avoir validé l'option santé et son année de licence à la session 1 (pas en session 2).*

*Les 60 ECTS de l'année de licence (L. AS 1, L2 ou L3) doivent être obtenus en totalité durant l'année universitaire de candidature en MMOP (sauf dans le cadre d'un Régime spécial d'étude - RSE).*

## ► SE RÉORIENTER

> **Les étudiants n'ayant pas obtenu 60 ECTS à l'issue de leur parcours :**

> **parcours PASS :** les étudiants ne pourront pas redoubler et devront obligatoirement se réorienter via Parcoursup ;

> **parcours L. AS :** les étudiants pourront soit redoubler dans la mention de licence initialement choisie (sans l'option santé) soit se réorienter vers une autre 1<sup>re</sup> année via Parcoursup, mais pas en L. AS 1.

Voir toutes les modalités détaillées : [univ-tlse3.fr/me-reorienter-1/](http://univ-tlse3.fr/me-reorienter-1/) / [Brochure S'orienter après une 1re année des études de santé](#)

## ► PASS - L.AS EN CHIFFRES INSCRITS EN 2022-2023 À L'UT3

### ► LA FILIÈRE PASS

#### > PASS options sciences

- › 1014 étudiants inscrits en PASS toutes options disciplinaires.
- › 903 étaient présents à tous les examens.
- › 653 ont validé l'année PASS (50 ECTS + 10 ECTS de l'option), dont 579 en première session et 74 en seconde session.

#### Entrée en MMOP à l'issue de l'année de PASS :

- › 411 étudiants ont réussi les épreuves d'entrée en MMOP-K ;
- › **RAPPEL** : PASS ne se redoublant pas, la 2<sup>e</sup> chance pour les étudiants de PASS passe **par la 2<sup>e</sup> ou la 3<sup>e</sup> année de licence**.

### ► LA FILIÈRE L.AS À UT3

#### > L. AS 1 UT3

- › 367 étudiants inscrits en **L. AS 1** à UT3.
- › **option santé des L. AS** (10 ECTS en plus des 60 ECTS de la licence) : sur 367 étudiants inscrits en L. AS, **184 ont présenté les épreuves de l'option santé** en L. AS. 100 l'ont validée.

#### Entrée en MMOP en fin de 1<sup>re</sup> année de L. AS (60 ECTS de la L. AS + 10 ECTS de l'option santé validés) :

- › 96 étudiants ont candidaté pour entrer en MMOP ;
- › 96 ont été admis dont 67 en Médecine, 3 en Maïeutique, 17 en Odontologie et 9 en Pharmacie.

#### > Licence 2 et 3 accès santé UT3

- › 275 étudiants inscrits en **L. AS 2 - L. AS 3** à UT3.
- › 208 ont validé l'année de licence.

#### Entrée en MMOP-K en fin de 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> année de L. AS :

- › 186 étudiants ont candidaté pour entrer en MMOP ;
- › 175 ont été admis dont 102 en Médecine, 9 en Maïeutique, 24 en Odontologie et 29 en Pharmacie et 11 en masso-kinésithérapie.

## ► POUR SE PRÉPARER ?

Le **Tutorat associatif toulousain (TAT)** est géré par des étudiants de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année de santé. Il a pour objectif de venir en aide à tous les étudiants de 1<sup>re</sup> année candidats aux filières MMOP. Il est entièrement gratuit [tutoweb.org/](http://tutoweb.org/).

## ► LES CLÉS DE LA RÉUSSITE

- > Savoir travailler en autonomie.
- > Gérer et organiser son temps (études, trajets, vie sociale, loisirs...).
- > Acquérir des connaissances seul, les partager et les consolider en groupe.
- > **L. AS : intensité de travail importante à l'arrivée en 1<sup>re</sup> année de formation dans l'une des filières de santé.**

## ► AMÉNAGEMENTS DES ÉTUDES

Le Régime Spécial d'Études (RSE) permet, dans le cadre du contrat pédagogique et en accord avec le responsable de la formation, de pouvoir bénéficier d'aménagements d'emploi du temps et du choix des modalités de contrôle des connaissances (sportif de haut niveau, statut étudiant artiste, étudiants salariés et autre situation, auditeur libre) [univ-tlse3.fr/amenagement-des-etudes](http://univ-tlse3.fr/amenagement-des-etudes).

Les étudiants en situation de handicap peuvent bénéficier d'aménagements spécifiques dans le cadre des études et/ou examens [univ-tlse3.fr/handicap](http://univ-tlse3.fr/handicap).

### Responsable pédagogique PASS - L. AS

Monique COURTADE-SAÏDI

#### PASS

[univ-tlse3.fr/parcours-daces-specifique-a-la-sante-pass](http://univ-tlse3.fr/parcours-daces-specifique-a-la-sante-pass)

#### L. AS

[univ-tlse3.fr/licence-acces-sante](http://univ-tlse3.fr/licence-acces-sante)

### Faculté de Santé

133, Route de Narbonne - 31400 Toulouse

#### Division de la formation

Nathalie MOREAU : Responsable

#### Service scolarité PASS - L. AS

Céline LOUCKHOFF : Responsable

[pass.gestion@univ-tlse3.fr](mailto:pass.gestion@univ-tlse3.fr)

[las.gestion@univ-tlse3.fr](mailto:las.gestion@univ-tlse3.fr)

#### Besoin de conseils sur votre projet de formation ou sur votre orientation ?

SCUIO-IP - Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle

Bât. E4 - 272 allée Théodore Despeyrous - 31062 Toulouse cedex 9

[univ-tlse3.fr/etre-accueilli-au-scuio](http://univ-tlse3.fr/etre-accueilli-au-scuio)

#### Des questions sur vos démarches de candidature et d'inscription ?

Contactez le service de scolarité :

[scolarite.inscriptions@univ-tlse3.fr](mailto:scolarite.inscriptions@univ-tlse3.fr)